



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 1 / 0 5 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 2 / 0 5 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023/5003

## 1 Intitulé du projet

Création d'une ligne de transformation de matières de catégorie 2 et valorisation de farines en fertilisant sous forme de granulés.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

ATEMAX France

Raison sociale

ATEMAX France

N° SIRET

5 0 1 6 0 4 7 5 5 0 0 1 4 7

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

JULLION

Prénom(s)

André

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1° a)	Modification d'une ICPE soumise à autorisation Activité nouvelle de fabrication de fertilisant soumise à autorisation au titre de la rubrique ICPE 2170

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la séparation des matières C1 et C2, afin de valoriser les farines C2 en fertilisant sous forme de granulés. La société ATEMAX France prévoit d'installer pour cela, une ligne de production dédiée aux matières de catégories C2. Les aménagements projetés sont les suivants :

- Réaffectation en C2 d'un certain nombre d'équipements anciennement C1 (zone de réception matière première, cuiseur, vis égoutteuse, trémie avant presse, 3 presses et le convoyage associé),
  - Mise en place de nouveaux équipements pour la farine C2 (stérilisation, broyage et tamisage) ;
  - Mise en place d'une installation pour transformer les farines pulvérulentes en fertilisants sous forme de granulés ;
  - Affectation de 4 silos de stockage dédié à la farine C2 (1 silo pour les farines C2 produites sur le site, 2 silos pour les protéines animales et farines C2 provenant de l'extérieur, 1 silo pour les granulés de fertilisant) ;
  - Mise en place d'une zone de conditionnement des granulés en big bags ;
  - Mise en place d'une aspiration sur le refroidisseur des granulés avec filtre à manche (captation des poussières) et filtre à charbon actif (traitement des odeurs) ;
  - Séparation des eaux usées de nettoyage avec l'affectation de deux cuves de 60 m3 C1 et C2.
- Ce projet concerne uniquement un réaménagement interne des bâtiments existants.

#### 4.2 Objectifs du projet

Mettre en place un traitement différencié des matières de catégories 1 et 2 pour permettre une meilleure valorisation des produits de catégorie 2 (emploi en fertilisation alors qu'aujourd'hui les matières sont traitées en mélange et incinérées).

La transformation des farines en fertilisant sous forme de granulés permet de répondre à la demande des clients utilisateurs.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Création d'une ligne de transformation de matières de catégorie 2 (les équipements nouvellement implantés étant neufs).

Une partie des matériels existants utilisés pour le traitement des matières de catégorie 1 sont réaffectés sans modification à la ligne de catégorie 2 (1 cuiseur, 3 presses, 4 silos et les équipements de convoyage intermédiaire associés)

Mise en place d'une installation de transformation des farines en fertilisants sous forme de granulés.

Pas de construction de nouveau bâtiment, les modifications sont intégralement réalisées dans les bâtiments existants.

Les seules opérations se déroulant à l'extérieur sont celles de réception et déchargement des matériels neufs (nécessitant de la manutention et du grutage).

La première phase préparatoire du chantier a démarré en février 2023. L'installation des différents matériels est prévue de durer jusqu'à fin juin 2023. Les premiers essais sur les nouvelles installations se feront immédiatement après.

Nous prévoyons de commercialiser les granulés produits auprès des clients de la fertilisation à partir de l'été 2023.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le fonctionnement de l'usine, dans sa configuration future, se fera de manière similaire à ce qui est actuel (même type de procédé industriel)

Voir annexe supplémentaire n°1 pour les schémas de process.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porté à connaissance au titre des ICPE pour une modification notable non substantielle (II de l'article R. 181-46 du code de l'environnement)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Activité nouvelle de fabrication de fertilisant en granulés (rubrique ICPE 2170) Les autres activités déjà exercées sur le site sont maintenues aux mêmes niveaux sans changement.	100 tonnes par jour

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 9 Voie : Route d'Etreux

Lieu-dit :

Localité : Vénérolles

Code postal : 0 2 5 1 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 3 ° 3 8 , 4 1 " 0 Lat. : 4 9 ° 5 9 , 1 8 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Non applicable (pas de nouvelle construction)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

L'installation actuelle est autorisée par arrêté préfectoral du 26 mars 2020.  
La dernière autorisation après enquête publique et étude d'impact est intervenue par arrêté préfectoral du 19 juin 2006.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est autorisé à prélever 15 400 m <sup>3</sup> /an d'eau par forage. En 2021, la consommation annuelle du site a été de 10 762 m <sup>3</sup> . La fabrication des engrais consommera environ 30 litres/tonne. Pour une production de 100 tonnes/jours, cela représente une augmentation de la consommation en eau de forage de 3 m <sup>3</sup> /jour. Le volume de prélèvement autorisé pour l'eau de forage est suffisant pour les besoins de cette nouvelle activité.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La quantité de matières traitées sur le site étant inchangée, le trafic routier correspondant ne sera pas modifié. La fabrication de fertilisants comportant des ajouts de protéines animales produites sur d'autres sites, un flux de camions supplémentaire sera engendré par cela. Cette augmentation sera marginale par rapport à la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nouvelle activité de formulation d'engrais ne devrait pas augmenter significativement les niveaux sonores puisque le process aura lieu dans un bâtiment fermé.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de plainte liée au bruit à ce jour. Une mesure de bruit sera effectuée après la mise en service des équipements
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de granulation implique un refroidissement d'air et son rejet à l'atmosphère. Un filtre à charbon actif sera mis en place pour traiter les odeurs de ce rejet.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude de dispersion a été réalisée et montre que l'impact olfactif de cette nouvelle activité est maîtrisé.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Process installé exclusivement dans des bâtiments fermés.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité d'ATEMAX France engendre peu de déchets et la formulation d'engrais n'est pas de nature à les augmenter. Avec la nouvelle activité, seule une hausse de la consommation de charbon actif est à prévoir, soit environ une augmentation de 8 t/an.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les résultats dont nous disposons sont des mesures de surveillance de rejet atmosphérique dans le cadre de la législation ICPE. Voir paragraphe 6.5 pour les détails.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Pour compenser les impacts liés au nouveau point de rejet à l'atmosphère (nécessaire du fait du refroidissement des granulés), deux équipements seront mis en place.

1/ un filtre à manche permettra de capter les poussières rejetées. Des mesures réalisées sur un autre site du groupe fabricant des fertilisants (Violleau à La-Forêt-sur-Sèvre dans le 79) indiquent un rejet à 0,45 et 0,62 mg/m<sup>3</sup> pour une valeur limite à 100 mg/m<sup>3</sup>.

2/ un filtre à charbon actif permettra de traiter les odeurs du rejet. Le constructeur garanti un rejet ne dépassant pas 1500 unités d'odeur par m<sup>3</sup>, les mesures réalisées sur un autre filtre déjà en place sur le site montrent un rejet à 200 unités d'odeur par m<sup>3</sup>. D'autre part, l'étude de dispersion qui a été réalisée montre que l'impact olfactif restera conforme aux exigences réglementaires (arrêté ministériel du 12 février 2003 - rubrique ICPE 2730) : le niveau d'odeurs ne dépassera pas 5 unité d'odeur par m<sup>3</sup> dans un rayon de 3km plus de 2% du temps.

Un plan de contrôle sera mis en place pour mesurer les concentration en poussière et en odeur dans le rejet.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Bien que le projet comporte une nouvelle rubrique ICPE soumise à autorisation, nous estimons qu'il ne doit pas faire l'objet d'une évaluation environnementale, pour les motifs suivants :


- Le volume global d'activité du site reste inchangé.
- La nouvelle rubrique d'autorisation n'est pas une nouvelle installation en soi mais une amélioration des procédés existants pour obtenir un produit répondant aux spécifications des clients de la fertilisation.
- Les modifications opérées se feront dans les bâtiments existants (pas de nouvelle construction).
- Le projet comporte la mise en place d'un filtre à manche et d'un filtre à charbon actif pour épurer les rejets et réduire les nuisances olfactives.
- Le milieu ne comporte pas de sensibilité particulière.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Descriptif sommaire du schéma de process actuel et des schémas de process en situation future	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)